

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États financiers
31 décembre 2007 et 2006

Le 11 avril 2008

Rapport des vérificateurs

Aux porteurs de parts de Global Diversified Investment Grade Income Trust

Nous avons vérifié les états de l'actif net de **Global Diversified Investment Grade Income Trust** aux 31 décembre 2007 et 2006 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe aux fiduciaires. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie aux 31 décembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Montréal, Canada

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'actif net

Aux 31 décembre 2007 et 2006

	2007 \$	2006 \$
		(chiffres ajustés, note 3a)ii))
Actif		
Placement (note 4)	68 846 053	78 219 542
Montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit (note 5)	22 580 355	15 689 103
Encaisse	122 828	423 000
Intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	288 476	288 476
Autres	55 057	12 699
	<hr/> 91 892 769	<hr/> 94 632 820
Passif		
Comptes créditeurs et charges à payer	366 204	514 324
Montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	498 954	498 954
Distributions à payer	482 677	482 677
Élément de passif lié aux swaps sur défaillance de crédit (note 6)	16 856 460	1 366 740
	<hr/> 18 204 295	<hr/> 2 862 695
Actif net représentant le capital des porteurs de parts (note 9)	<hr/> 73 688 474	<hr/> 91 770 125
Nombre de parts en circulation (note 9)	<hr/> 9 751 054	<hr/> 9 751 054
Valeur liquidative par part	<hr/> 7,56 \$	<hr/> 9,41 \$

Continuité de l'exploitation et éventualités (note 2)

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par les fiduciaires, Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield Corp. et 4227298 Canada Inc.

Claude Dalphond, administrateur
Claude Dalphond

Benoît Deschamps, administrateur
Benoit Deschamps

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des résultats

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

	2007 \$	2006 \$ (chiffres ajustés, note 3a)ii))
Revenus de placement		
Intérêts sur le placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	3 899 765	4 157 076
Revenu tiré des swaps sur défaillance de crédit	11 773 084	10 503 721
Intérêts sur l'encaisse	8 430	16 065
Variation de la moins-value non réalisée du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(6 557 619)	-
Variation de la moins-value nette non réalisée des swaps sur défaillance de crédit	(15 489 720)	(366 740)
Perte réalisée sur le règlement partiel des swaps sur défaillance de crédit	-	(257 636)
Perte réalisée à la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	(79 956)
	<u>(6 366 060)</u>	<u>13 972 530</u>
Charges liées au placement		
Charges sur les swaps sur défaillance de crédit	6 745 114	7 190 166
Frais de suivi (note 7)	237 816	261 141
	<u>6 982 930</u>	<u>7 451 307</u>
Revenu net (perte) de placement avant charges administratives	<u>(13 348 990)</u>	<u>6 521 223</u>
Charges administratives		
Honoraires de vérification	97 159	103 062
Honoraires juridiques	264 480	165 560
Jetons de présence	88 331	55 222
Frais de l'agent administratif	31 931	60 634
Droits de garde	13 438	15 002
Droits réglementaires	44 710	36 476
Assurances	12 000	8 785
Honoraires du comité d'examen indépendant	61 098	-
	<u>613 147</u>	<u>444 741</u>
Revenu net (perte) de l'exercice	<u>(13 962 137)</u>	<u>6 076 482</u>
Résultat par part de l'exercice	<u>(1,43) \$</u>	<u>0,62 \$</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États de l'évolution de l'actif net

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

	2007 \$	2006 \$ (chiffres ajustés, note 3a)ii)
Revenu net (perte) de l'exercice	(13 962 137)	6 076 482
Distributions aux porteurs de parts		
Remboursement de capital (note 9)	(3 378 741)	(6 169 681)
Incidence de l'adoption initiale des normes portant sur les instruments financiers (note 3a)iii)	(740 773)	-
Opérations sur le capital des porteurs de parts (note 9)	-	(8 830 879)
Diminution de l'actif net au cours de l'exercice	(18 081 651)	(8 924 078)
Actif net au début de l'exercice	91 770 125	100 694 203
Actif net à la fin de l'exercice	73 688 474	91 770 125

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

États des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006

	2007 \$	2006 \$ (chiffres ajustés, note 3a)ii)
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Revenu net (perte) de l'exercice	(13 962 137)	6 076 482
Ajustements pour		
Variation de la moins-value nette non réalisée des swaps sur défaillance de crédit	15 489 720	366 740
Variation de la moins-value non réalisée du placement et du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	6 557 619	-
Diminution des intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	28 127
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(8 194 896)	(5 539 530)
Diminution du placement	3 378 741	6 217 273
Diminution (augmentation) des autres actifs	(42 358)	6 169
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(148 120)	327 005
Diminution du montant à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	-	(48 649)
Perte réalisée sur la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	79 956
	<u>17 040 706</u>	<u>1 437 091</u>
	<u>3 078 569</u>	<u>7 513 573</u>
Activités d'investissement		
Produit de la vente d'un placement et montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	-	7 687 743
Activités de financement		
Rachat de parts	-	(8 830 879)
Distributions payées aux porteurs de parts	(3 378 741)	(6 217 273)
	<u>(3 378 741)</u>	<u>(15 048 152)</u>
Augmentation (diminution) de l'encaisse au cours de l'exercice	(300 172)	153 164
Encaisse au début de l'exercice	<u>423 000</u>	<u>269 836</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>122 828</u>	<u>423 000</u>

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

1 Établissement de la Fiducie et nature des activités

Global Diversified Investment Grade Income Trust (la « Fiducie ») est une fiducie de revenu à capital fixe à activités restreintes constituée en vertu des lois de la province d'Ontario le 30 août 2004 au moyen d'une convention de fiducie. Placements Alternatifs Metcalfe & Mansfield Corp. et 4227298 Canada Inc. sont les fiduciaires (collectivement, les « fiduciaires ») de la Fiducie. La Banque Nationale du Canada agit comme agent administratif depuis le 16 octobre 2006. Société de Fiducie Natcan agit en qualité de dépositaire des actifs de la Fiducie, d'agent des transferts et d'agent chargé de la tenue des registres pour ses parts. Société de Fiducie Natcan agira également à titre de conseiller en placement de la Fiducie, si les fiduciaires le demandent. Le promoteur de la Fiducie est Financière Banque Nationale Inc. Les administrateurs des fiducies bénéficient d'une indemnité accordée par la Banque Nationale du Canada.

La Fiducie procure à ses porteurs de parts une exposition à trois portefeuilles (collectivement, le « portefeuille ») renfermant 151 titres chacun (76, 91 et 80 en 2006) (les « obligations de référence »), l'objectif étant de procurer aux porteurs de parts un flux de distributions mensuelles et de racheter la totalité des parts en circulation à compter du 9 septembre 2014 (la « date d'échéance prévue »), mais au plus tard le 9 septembre 2016 (la « date d'échéance juridique »). Afin de réaliser ses objectifs en matière de placement, le 9 septembre 2004, la Fiducie a conclu trois accords de swap sur défaillance de crédit avec une contrepartie, MMAI-I Trust (« MMAI-I »), laquelle a elle-même conclu six accords de swap sur défaillance de crédit avec une contrepartie, Deutsche Bank (la « banque »). Trois des six accords de swap sur défaillance de crédit conclus par MMAI-I avec la banque reflètent exactement les trois accords de swap sur défaillance de crédit conclus par la Fiducie avec MMAI-I.

Jusqu'à la date d'échéance prévue (ou la date d'échéance juridique, selon le cas), le prix de rachat des parts de la Fiducie et la valeur liquidative de la Fiducie fluctueront suivant un certain nombre de facteurs, comme les distributions mensuelles versées sur les parts, les taux d'intérêt, les notations des obligations de référence et les pertes nettes cumulatives subies à la survenance d'événements de crédit dans le portefeuille. Les événements de crédit sont, notamment, une faillite, un défaut de paiement et tout autre événement de perte spécifié.

Le 30 octobre 2007, la Fiducie a conclu une modification de ses trois swaps sur défaillance de crédit avec MMAI-I. Par suite de ces modifications, la Fiducie ne subira aucune perte découlant des swaps sur défaillance de crédit par suite d'événements de crédit relatifs à des titres hypothécaires adossés à des créances ou à des titres adossés à des créances mobilières faisant partie des portefeuilles d'obligations de référence se rapportant à ces swaps sur défaillance de crédit, jusqu'à ce que les positions corporatives synthétiques de ces portefeuilles soient toutes en défaut et que leurs valeurs nominales soient réduites à zéro.

2 Continuité de l'exploitation et éventualités

À partir du 13 août 2007, le marché canadien du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers (« PCAA de tiers ») a connu un bouleversement, de sorte que les conduits de PCAA de tiers tels que MMAI-I n'ont pu placer leur papier et rembourser leur papier commercial à l'échéance. Le 16 août 2007, un groupe d'investisseurs canadiens d'importance (le « comité des investisseurs » ou le « comité ») et les participants du marché sont arrivés à une entente visant à rétablir les activités normales du marché du PCAA de tiers. Aux

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

termes de cette entente, les porteurs de PCAA de tiers qui en sont signataires ont notamment convenu de continuer de détenir leur PCAA de tiers pendant une période de 60 jours (le « moratoire ») et, après le moratoire, de convertir tout le PCAA de tiers en circulation en obligations à terme à taux variable échéant au plus tôt à la date d'expiration prévue des créances sous-jacentes correspondantes de chaque conduit. Le moratoire fut étendu jusqu'à la présentation d'une demande déposée en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* (« LACC »), le 17 mars 2008.

Le 14 août 2007, MMAI-I a avisé la Fiducie que ses paiements à la Fiducie étaient retenus et que MMAI-I ne verserait pas à la Fiducie les fonds requis pour le paiement des distributions du 15 août 2007. La Fiducie a donc suspendu la distribution de 0,0495 \$ par part déclarée le 18 juillet 2007 qui devait être payée le 15 août 2007 aux porteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 juillet 2007. Ces événements ont fait suite à l'annonce d'un bouleversement du marché du papier commercial adossé à des actifs (« PCAA ») et de l'incapacité de MMAI-I d'assurer la rotation de son PCAA arrivant à échéance.

Compte tenu de cette situation, la Fiducie a conclu une entente de moratoire avec MMAI-I afin d'établir des arrangements officiels entre elles et de préserver leurs droits et privilèges respectifs jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Aux termes de cette entente, tous les montants habituellement payés à la Fiducie depuis août ont été déposés dans un compte distinct chez un dépositaire légal (le « compte de garantie bloqué »). L'entente a été signée le 27 septembre 2007 et a été prolongée jusqu'au 25 avril 2008.

Le 14 décembre 2007, le comité des investisseurs a annoncé l'élaboration d'un cadre en vue de restructurer le PCAA de tiers. Ce plan comprend le remplacement de PCAA de tiers par des obligations ayant des échéances correspondant aux actifs sous-jacents.

Le 21 décembre 2007, la Fiducie a conclu un accord de principe prévoyant la négociation de bonne foi d'une opération en vertu de laquelle MMAI-I serait effectivement remplacée par la banque en tant que contrepartie à l'égard des trois swaps miroirs sur défaillance de crédit présentement en vigueur entre la Fiducie et MMAI-I (l'« opération de désengagement »). La Fiducie recevrait tous les montants inclus dans le compte de garantie bloqué et reprendrait la distribution des versements aux porteurs de parts. L'opération de désengagement devrait entrer en vigueur à la date à laquelle la restructuration du PCAA de tiers prendra effet, ou à toute autre date dont pourraient convenir les parties à l'opération de désengagement.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accueilli une demande déposée par le comité relativement au PCAA de tiers, en vertu des dispositions de la LACC, prévoyant la procédure à suivre pour faire approuver un plan de compromis et d'arrangement (le « plan ») des porteurs de PCAA de tiers (collectivement, les porteurs de billets). Le comité a ensuite transmis un dossier d'information à tous les porteurs de billets de PCAA de tiers et, le 25 avril 2008, il sera demandé aux porteurs de billets d'approuver un tel plan. Sous réserve de l'obtention de l'approbation des porteurs de billets, de l'autorisation finale de la Cour et de l'approbation réglementaire, il est prévu que le plan sera mis en œuvre le 23 mai 2008 ou vers cette date. L'approbation du plan est l'une des conditions requises avant l'instauration de l'opération de désengagement.

Si les porteurs de billets votent en faveur du plan, une autre audience sera tenue devant la Cour pour obtenir sa sanction définitive du plan.

Il n'est nullement certain que le plan et l'opération de désengagement seront instaurés. Si la dette de MMAI-I n'est pas restructurée avec succès, il est peu probable qu'il sera possible de libérer les biens nantis, ou le

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

produit de la vente des biens nantis, au profit de la Fiducie, à moins qu'il soit mis fin aux accords de swaps. Cependant, même dans cette éventualité, il n'a pas encore été déterminé si la Fiducie aurait le droit de recevoir la totalité du solde des biens nantis si MMAI-I n'était pas en mesure de payer ses créanciers. Dans toute éventualité, la résiliation des swaps pourrait donner lieu à un manque à gagner considérable pour la Fiducie et, possiblement, à l'élimination des paiements qu'elle recevrait autrement s'il était mis fin aux swaps dans des circonstances où MMAI-I était en mesure de payer l'intérêt et le capital de sa dette. La probabilité et le montant de tout manque à gagner ne peuvent présentement être déterminés. La survie de la Fiducie dépend de la mise en œuvre réussie de ces ententes. Ces conditions jettent un doute important sur la capacité qu'a la Fiducie de poursuivre son exploitation.

L'agent administratif et les fiduciaires de la Fiducie croient fermement que le plan sera approuvé et que l'opération de désengagement conclue entre MMAI-I et la Fiducie pourra être instaurée.

Ces états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'exploitation selon les principes comptables généralement reconnus du Canada s'appliquant à la continuité de l'exploitation. Par conséquent, ils ne donnent pas effet aux ajustements qui seraient nécessaires si la Fiducie n'était pas en mesure de poursuivre son exploitation et était tenue de réaliser ses actifs et de liquider ses passifs et engagements dans un cadre autre que le cours normal des activités, à des montants susceptibles de différer sensiblement de ceux qui figurent dans les présents états financiers.

3 Principales conventions comptables

Les états financiers de la Fiducie ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige des fiduciaires qu'ils fassent des estimations et posent des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes afférentes. Les fiduciaires sont d'avis que les estimations utilisées aux fins de la préparation des états financiers sont raisonnables. Les résultats réels peuvent différer de ces résultats estimatifs. Les principales conventions comptables sont résumées ci-après.

a) Normes comptables récentes adoptées

i) Modifications comptables

Le 1^{er} janvier 2007, la Fiducie a adopté le chapitre 1506 du *Manuel* de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») intitulé « Modifications comptables », publié en juillet 2006. Ce chapitre établit les critères de changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relativement aux modifications de méthodes comptables, aux révisions d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Cette norme n'a pas eu d'incidence sur les résultats ou la situation financière de la Fiducie.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

ii) Consolidation de l'entité à détenteurs de droits variables

La Fiducie a adopté des modifications apportées par l'ICCA aux notes d'orientation suivantes : « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (« NOC-15 ») et « Sociétés de placement » (« NOC-18 »). Aux termes de ces notes d'orientation, les sociétés de placement qui sont les principales bénéficiaires d'une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») qui est elle-même une société de placement ne doivent plus consolider cette entité, à moins de circonstances particulières précisées à la NOC-18.

L'application de ces notes d'orientation révisées a donné lieu à la déconsolidation de MMAI-I, une société de placement qui est une EDDV de la Fiducie.

Ces modifications comptables ont été appliquées rétroactivement et les états financiers comparatifs ont été ajustés en fonction de l'incidence des notes d'orientation révisées. Au 31 décembre 2006, ces modifications ont eu les incidences suivantes :

	\$
Actif	
Diminution du placement	(1 400 000 000)
Augmentation du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	1 117 165
Diminution de l'encaisse	(77 763)
Diminution des intérêts à recevoir sur le placement et le montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit	(4 971 257)
Diminution des frais payés d'avance	(11 309 939)
Diminution de l'actif au titre des swaps de taux d'intérêt	(97 191)
	<u>(1 415 338 985)</u>
Passif	
Diminution des comptes créditeurs et charges à payer	(2 729 418)
Diminution des commissions aux courtiers à payer	(281 010)
Diminution des montants à payer sur les swaps sur défaillance de crédit	(678 425)
Diminution du papier commercial	(1 074 654 813)
Diminution des billets à taux variable	(325 000 000)
Diminution de l'effet lié à l'émission et à la composition du portefeuille	(11 898 126)
	<u>(1 415 241 792)</u>
Diminution de l'actif net	(97 193)
Diminution de la valeur liquidative par part	(0,01)
Diminution du revenu net de l'exercice	(482 655)
Diminution du résultat par part net de l'exercice	(0,05)

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

iii) Instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié deux nouvelles normes comptables, intitulées « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855) et « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » (chapitre 3861). La Fiducie a adopté ces normes le 1^{er} janvier 2007.

Comptabilisation et évaluation

Le chapitre 3855 établit les normes d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers. L'adoption de ce chapitre a donné lieu à l'emploi de techniques d'évaluation différentes des instruments financiers.

La modification de méthode comptable est traitée rétroactivement, sans retraitement. Les soldes d'ouverture des instruments financiers et de l'actif net au 1^{er} janvier 2007 ont été réduits d'un montant de 740 773 \$. Cependant, l'incidence des modifications des méthodes comptables sur la valeur liquidative par part présentée pour 2006 après déconsolidation aurait été une diminution de 0,07 \$ par part, pour s'établir à 9,34 \$ par part.

Informations à fournir et présentation

Le chapitre 3861 établit les normes de présentation des instruments financiers et des instruments dérivés non financiers et précise les informations à fournir à leur sujet.

b) Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers sont constatés à la juste valeur, laquelle est déterminée comme suit.

Adoption du chapitre 3855

i) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont constatés à la juste valeur avec les variations à titre du gain ou de la perte non réalisé au cours de la période considérée dans l'état des résultats. La juste valeur représente le montant auquel pourrait être échangé un instrument financier entre des parties non liées agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence. Comme un cours du marché ne peut être facilement obtenu, les justes valeurs sont présentées selon des estimations établies en fonction des sources d'information disponibles et de techniques d'évaluation courantes. La juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation et la Fiducie fait des hypothèses au sujet du montant, du moment des flux de trésorerie futurs estimatifs et des taux d'actualisation utilisés. Lorsque c'est possible, ces hypothèses se fondent sur des facteurs observables dans des marchés externes, tels que les courbes de rendement des taux d'intérêt, les facteurs de volatilité et les courbes de crédit.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

ii) Montants à recevoir au titre du placement et des swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du dépôt à terme à taux fixe, du dépôt à terme à taux variable et du montant à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit est établie en actualisant les flux de trésorerie estimatifs au taux courant du marché pour des instruments similaires.

iii) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans l'état de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, ainsi que les distributions à payer.

Avant l'adoption du chapitre 3855

i) Évaluation des swaps sur défaillance de crédit

Les swaps sur défaillance de crédit sont constatés au coût net estimatif de remplacement. Le coût de remplacement est calculé au moyen du cours fourni par la Banque. Le coût de remplacement calculé reflète les conditions du marché à une date donnée et, par conséquent, peut ne pas être représentatif des justes valeurs futures. De plus, le coût de remplacement ne reflète pas nécessairement la valeur à laquelle les swaps sur défaillance de crédit auraient pu être liquidés.

ii) Montants à recevoir au titre du placement et des swaps sur défaillance de crédit

Les montants à recevoir au titre du placement et des swaps sur défaillance de crédit sont constatés au coût, lequel équivaut approximativement à la juste valeur.

iii) Autres instruments financiers

La valeur comptable de certains instruments financiers à court terme présentés dans l'état de l'actif net équivaut approximativement à la juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les autres comptes débiteurs, les comptes créditeurs et charges à payer, ainsi que les distributions à payer.

c) Mode de constatation des revenus et des charges

Les revenus d'intérêts créditeurs, revenus autres que les revenus d'intérêts, de même que les revenus et charges sur les swaps sur défaillance de crédit sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

d) Modifications futures des normes comptables

i) Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers

En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535); « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

3862); « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Ces normes s'appliqueront à la Fiducie à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le chapitre 1535 établit les informations à fournir relativement aux éléments suivants :

- les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital;
- les données quantitatives sur les éléments que l'entité considère comme du capital;
- si l'entité s'est conformée à toute exigence en matière de capital;
- les conséquences de la non-conformité aux exigences en matière de capital.

Les chapitres 3862 et 3863 présentent un ensemble détaillé d'exigences de présentation d'information et de règles de présentation visant les instruments financiers. Ils révisent et rehaussent les exigences de présentation d'information énoncées dans le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » et reprennent telles quelles les exigences de présentation d'information du chapitre 3861.

ii) Continuité de l'exploitation

Le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », a été modifié afin d'exiger que la direction évalue la capacité de l'entité de poursuivre son exploitation et fournisse de l'information à cet égard. Les nouvelles exigences entrent en vigueur pour les états financiers annuels des exercices débutant le 1^{er} janvier 2008 ou après cette date. Les nouvelles exigences n'auront aucune incidence sur les états financiers, puisque la Fiducie évalue déjà sa capacité de poursuivre son exploitation et présente cette information.

4 Placement

Le placement se compose d'un dépôt à terme émis sur une base non subordonnée et non garantie par une institution financière. Le placement échoit en septembre 2014.

Le dépôt à terme d'une juste valeur de 68 846 053 \$ (78 219 542 \$ en 2006) auprès de la Banque Nationale du Canada comporte une cote de solvabilité à long terme de A attribuée par Standard and Poor's Rating Service (« S&P ») et une valeur nominale de 74 840 801 \$ (78 219 542 \$ en 2006). Il porte intérêt au taux de 4,28 %, payable mensuellement jusqu'en septembre 2009. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 20 points de base par année payable mensuellement jusqu'à l'échéance.

Aux termes des accords de swaps sur défaillance de crédit, le dépôt à terme est donné en nantissement auprès de MMAI-I. Les montants à recouvrer à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) du placement sera réduit de toute perte subie à la survenance d'événements de crédit.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Le 31 août 2006, un avis de rachat des porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 septembre 2006, la Fiducie a donc vendu une partie du placement d'une valeur nominale de 7 757 560 \$ au prix de 99,10 % plus les intérêts.

Le dépôt à terme comporte un risque de taux d'intérêt. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du dépôt à terme assorti d'un taux fixe au moment de la signature du contrat.

5 Montant à recevoir au titre de swaps sur défaillance de crédit

La juste valeur du montant total à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit de MMAI-I représente la meilleure estimation possible du montant pour lequel une assurance raisonnable de recouvrement existe à la lumière des conditions actuelles, en présupant la poursuite de l'exploitation de l'entité. Le montant total de 22 580 355 \$ (15 689 103 \$ en 2006) à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit se compose de 2 697 287 \$ (néant en 2006) dans le compte de garantie bloqué, d'un compte débiteur à court terme de 4 911 513 \$ (2 792 645 \$ en 2006) et d'un compte débiteur à long terme de 14 971 555 \$ (12 896 458 \$ en 2006). La valeur nominale du montant à recevoir sur les swaps sur défaillance de crédit s'élève à 16 275 199 \$ (12 896 458 \$ en 2006). Le compte débiteur à long terme porte intérêt au taux de 4,28 %, payable mensuellement jusqu'en septembre 2009. Après cette date, le taux d'intérêt correspondra au taux des acceptations bancaires à un mois majoré de 20 points de base par année, payable mensuellement jusqu'à l'échéance. Les deux parties ont signé l'opération de désengagement (se reporter à la note 2), qui prévoit le paiement complet à la Fiducie du montant du compte de garantie bloqué. L'instauration de cette opération de désengagement est une composante du plan présenté aux porteurs de billets de MMAI-I pour un vote en date du 25 avril 2008.

Le compte débiteur à long terme comporte un risque de taux d'intérêt. Les taux du marché peuvent varier et faire fluctuer la juste valeur du compte débiteur à long terme assorti d'un taux fixe au moment de la signature du contrat.

Le 31 août 2006, un avis de rachat des porteurs de parts de la Fiducie a été reçu. Au 14 septembre 2006, la Fiducie a donc vendu une partie des swaps sur défaillance de crédit d'une valeur nominale de 1 126 440 \$ au prix de 99,10 % plus les intérêts.

6 Instruments financiers dérivés

Accords de swaps sur défaillance de crédit avec MMAI-I

La Fiducie a conclu avec MMAI-I trois accords de swap sur défaillance de crédit (les « contrats de swap D, E et F ») aux termes desquels la Fiducie paiera MMAI-I si des événements de crédit se produisent relativement aux obligations de référence jusqu'en septembre 2014 au plus tôt, et jusqu'en septembre 2016 au plus tard. La perte maximale qui peut être subie à l'égard d'événements de crédit concernant les contrats de swap D, E et F totalise 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ en 2006). En vertu des contrats de swap D, E et F, un paiement mensuel par la Fiducie à MMAI-I correspondant au taux contractuel appliqué au notionnel des contrats et au taux contractuel appliqué au placement donné en garantie est effectué et MMAI-I paiera à l'échéance un montant correspondant à l'excédent du notionnel des contrats, moins les pertes subies sur ces contrats, sur le montant résiduel du

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

placement donné en garantie. Sur une base mensuelle, MMAI-I acquerra de la Fiducie une portion déterminée contractuellement du dépôt à terme donné en garantie, égale au versement mensuel pour le mois considéré.

Le montant nominal global des contrats de swap D, E et F au 31 décembre 2007 totalisait 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ en 2006) relativement au portefeuille d'obligations de référence dont le montant était de 34 948 089 003 \$ (34 948 089 003 \$ en 2006). La juste valeur négative au 31 décembre 2007 s'élevait à 16 856 460 \$ (1 366 740 \$ en 2006).

Risque de crédit

À la suite de la conclusion des accords de swap sur défaillance de crédit avec MMAI-I, la Fiducie est exposée à un risque de crédit à l'égard des obligations de référence comprises dans le portefeuille. Tout événement de crédit (faillite, défaut de paiement ou tout autre événement de perte) à l'égard des obligations de référence peut entraîner une perte pour la Fiducie. La perte maximale que la Fiducie peut devoir essuyer à l'égard d'événements de crédit concernant les obligations de référence aux termes des contrats de swap D, E et F totalise 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ en 2006).

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006, aucun événement de crédit ne s'est produit au sein du portefeuille des obligations de référence.

En outre, la Fiducie est exposée au risque de crédit de contrepartie à l'égard de tout gain non réalisé sur les swaps sur défaillance de crédit, plus tout montant à recevoir de la contrepartie. Le risque net de crédit de contrepartie (montants à recevoir au titre des swaps sur défaillance de crédit moins montant à payer au titre des swaps sur défaillance de crédit) s'établissait à 22 081 401 \$ au 31 décembre 2007 (15 190 149 \$ en 2006).

7 Charges d'exploitation

La Fiducie engage des frais de suivi des conseillers en placement correspondant à 0,25 % par année (0,25 % en 2006) du montant en cours par part détenu par les clients de ces conseillers. En raison des événements survenus depuis le 13 août 2007, décrits à la note 2, la Fiducie a cessé de faire les paiements des frais de suivi au 16 août 2007.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

8 Impôts sur les bénéfices

La Fiducie est admissible à titre de fiducie à participation unitaire, au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*. En vertu de la loi, la Fiducie est assujettie à l'impôt sur le bénéfice imposable de l'exercice et, dans le calcul de son impôt sur les bénéfices, elle peut déduire tous les montants payés ou payables aux porteurs de parts de la Fiducie dans le calcul de ses bénéfices aux fins fiscales.

Tout montant payable aux termes des swaps sur défaillance de crédit est considéré comme un montant payable aux termes de l'accord de swap et est imposable comme tel. Suivant les modalités de l'accord de swap en cause, le montant ne peut être déterminé qu'à la date d'échéance prévue (ou à la date d'échéance juridique, selon le cas) et, par conséquent, le paiement au titre du swap à la Fiducie ne peut être imposable à titre de bénéfice qu'à cette date.

9 Capital des porteurs de parts

Parts autorisées

La Fiducie est autorisée à émettre en séries un nombre illimité de parts rachetables et transférables, chacune d'entre elles représentant un intérêt indivis et égal sur l'actif net de la Fiducie.

Toutes les parts confèrent des droits et des privilèges égaux. Chaque part entière confère à son porteur un droit de vote ainsi que le droit de participer également aux distributions versées par la Fiducie.

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base trimestrielle le dernier jour ouvrable de chacun des mois de février, de mai, d'août et de novembre (la « date de rachat »), pour un montant équivalant au prix de rachat des parts déterminé à une telle date de rachat.

Le prix de rachat est égal au moindre :

- a) de 95 % du cours moyen pondéré quotidien par part à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites pour les cinq jours de Bourse suivant la date de rachat;
- b) d'un montant égal :
 - i) au cours de clôture des parts à la principale Bourse à la cote de laquelle les parts sont inscrites; ou
 - ii) à la moyenne des cours extrêmes des parts, si la Bourse ou l'autre marché à la cote duquel les parts sont inscrites ne fournit que les cours extrêmes; ou
 - iii) à la moyenne des derniers cours acheteur et vendeur à la principale Bourse à laquelle les parts sont inscrites, si aucune opération n'a été effectuée à cette date de rachat.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Les parts peuvent être remises aux fins de rachat à tout moment, mais elles sont rachetées sur une base annuelle le dernier jour ouvrable de chaque mois d'août (la « date de rachat annuel »), pour un montant équivalant au prix de dénouement des contrats de swap D, E et F calculé à cette date de rachat annuel. Le prix de dénouement correspond à la somme de ce qui suit : i) le cours acheteur reçu par la Fiducie pour mettre fin à la tranche applicable des contrats de swap D, E et F et ii) la valeur marchande de cette tranche du dépôt à terme de 91 116 000 \$ (91 116 000 \$ en 2006) de la Fiducie, moins les frais de dénouement applicables.

Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 :

Nombre de parts	2007	2006
Solde au début de l'exercice	9 751 054	10 712 500
Rachetées par la Fiducie au cours de l'exercice	-	(10 700)
Présentées pour rachat au cours de l'exercice	-	(950 746)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	9 751 054	9 751 054

Les capitaux propres sont composés des titres de capital émis et des bénéfices non répartis. Les transactions suivantes ont eu lieu au cours des exercices terminés les 31 décembre 2007 et 2006 :

	2007	2006
	\$	\$
Titres de capital émis		
Solde au début de l'exercice	76 866 013	91 866 573
Remboursement de capital aux porteurs de part	(3 378 741)	(6 169 681)
Rachetées par la Fiducie au cours de l'exercice	-	(89 880)
Présentées pour rachat au cours de l'exercice	-	(8 740 999)
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	73 487 272	76 866 013
Bénéfices non répartis		
Solde au début de l'exercice	14 904 112	8 827 630
Incidence de l'adoption initiale des normes sur les instruments financiers (note 3a)iii))	(740 773)	-
Bénéfice net (perte) de l'exercice	(13 962 137)	6 076 482
	<hr/>	<hr/>
Solde à la fin de l'exercice	201 202	14 904 112
	<hr/>	<hr/>
	73 688 474	91 770 125

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Les rachats suivants ont été effectués en 2006 et en 2007 :

- a) Le 31 mars 2006, la Fiducie a racheté 10 700 parts au prix de 8,40 \$, pour un total de 89 880 \$.
- b) Le 31 août 2006, un avis de demande de rachat de 950 746 parts a été reçu des porteurs de parts de la Fiducie. Ces parts ont été rachetées le 14 septembre 2006 à un prix net de dénouement de 8,824 \$ la part, dont 8 740 999 \$ ont été portés en réduction des capitaux.
- c) Aucun rachat n'a été effectué du 1^{er} janvier 2007 au 13 août 2007. En raison des événements survenus depuis le 13 août 2007, décrits dans la note 2, tous les rachats sont suspendus jusqu'à ce que le plan ait été mis en œuvre avec succès. Un total de 209 100 parts ont été remises pour le rachat annuel du 31 août 2007. Puisque tous les rachats avaient été suspendus le 28 août 2007, ces parts n'ont donc pas été rachetées.

Au 31 décembre 2007, la Banque Nationale du Canada et ses filiales détenaient 0,9 % des parts en circulation de la Fiducie (5,4 % en 2006).

Distributions mensuelles

Avant le 13 août 2007, les distributions aux porteurs de parts constituaient un remboursement partiel du capital au prix d'émission des parts et pouvaient fluctuer d'un mois à l'autre selon la survenance d'événements de crédit au sein du portefeuille. La Fiducie prévoyait que des distributions seraient effectuées sous forme de remboursement de capital au taux fixe annuel de 5,95 % jusqu'en septembre 2009 et, par la suite, à un taux de distribution variable correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 2 %. Les distributions déclarées par la Fiducie sont comptabilisées lorsque déclarées, bien qu'elles soient payables le 10^e jour ouvrable du mois suivant seulement.

Depuis le 13 août 2007, aucune distribution n'a été déclarée. Le solde de 482 677 \$ des distributions payables au 31 décembre 2007 représente les distributions déclarées en juillet 2007, mais impayées.

10 Instruments financiers dérivés et portefeuilles d'obligations de référence

Les portefeuilles d'obligations de référence auxquels se rapportent les accords de swap D, E et F, sont assujettis à des normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille qui pourraient, au fil du temps, modifier l'exposition économique d'ensemble de la Fiducie au rendement de crédit de ces portefeuilles. Les informations présentées ci-après font l'objet de telles normes d'admissibilité des actifs et du portefeuille. Les portefeuilles d'obligations de référence, tels qu'ils sont présentés dans le prospectus, ont été structurés entre le 5 mai 2004 et le 24 mai 2004 (la « date de création »).

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Accord de swap D

L'accord de swap D porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 1, lequel comprenait 151 obligations de référence au 31 décembre 2007 et 121 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 1 au 31 décembre 2007 et à la date de création s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2007		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	-	-	9	7,6
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	59	30,3	5	4,0
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	87	44,7	72	41,9
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	-	-	30	21,5
Positions synthétiques de sociétés	5	25,0	5	25,0
	<u>151</u>	<u>100,0</u>	<u>121</u>	<u>100,0</u>

- a. Les cotes S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe (excluant les positions synthétiques de société) composant le portefeuille 1 se répartissent comme suit :

Cote	31 décembre 2007 (par cote équivalente S&P)	Date de création (par cote analogue S&P)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	100,0	59,8
AA	-	21,6
A	-	18,6

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

- b. Les cotes de Moody's des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 1 se répartissent comme suit :

Cote	31 décembre 2007	Date de création
	(par cote équivalente Moody's)	(par cote analogue Moody's)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
Aaa	100,0	55,5
Aa	-	21,6
A	-	22,9

- c. La Fiducie est exposée à des risques sur plusieurs tranches comportant différents points d'attache de cinq portefeuilles d'obligations adossées à des créances de sociétés sous-jacentes. Les obligations de référence sous-jacentes des obligations adossées à des créances synthétiques statiques de sociétés comportaient une cote moyenne pondérée de S&P de BBB/BBB- aux 31 décembre 2007 et 2006.

Accord de swap E

L'accord de swap E porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 2, lequel comprenait 151 obligations de référence au 31 décembre 2007 et 85 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 2 au 31 décembre 2007 et à la date de création s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2007		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières commerciales	-	-	3	2,6
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	59	30,3	8	11,2
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	87	44,7	55	48,2
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	-	-	14	13,0
Positions synthétiques de sociétés	5	25,0	5	25,0
	151	100,0	85	100,0

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

- a. Les cotes S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe (excluant les positions synthétiques de sociétés) composant le portefeuille 2 se répartissent comme suit :

Cote	31 décembre 2007	Date de création
	(par cote équivalente S&P)	(par cote analogue S&P)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	100,0	68,8
AA	-	23,4
A	-	7,8

- b. Les cotes de Moody's des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 2 se répartissent comme suit :

Cote	31 décembre 2007	Date de création
	(par cote équivalente Moody's)	(par cote analogue Moody's)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
Aaa	100,0	68,1
Aa	-	22,9
A	-	9,0

- c. La Fiducie est exposée à des risques sur plusieurs tranches comportant différents points d'attache de cinq portefeuilles d'obligations adossées à des créances de sociétés sous-jacentes. Les obligations de référence sous-jacentes des obligations adossées à des créances synthétiques statiques de sociétés comportaient une cote moyenne pondérée de S&P de BBB/BBB- aux 31 décembre 2007 et 2006.

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

Accord de swap F

L'accord de swap F porte sur le rendement de crédit des obligations de référence du portefeuille 3, lequel comprenait 151 obligations de référence au 31 décembre 2007 et 82 obligations de référence à la date de création.

La composition du portefeuille 3 au 31 décembre 2007 et à la date de création s'établit comme suit, par catégorie d'actif :

Catégorie d'actif	31 décembre 2007		Date de création	
	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif	Nombre d'obligations de référence	Pourcentage de l'actif
Titres adossés à des créances mobilières de consommation	59	30,3	2	4,5
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	87	44,7	54	49,0
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	-	-	21	21,5
Positions synthétiques de sociétés	5	25,0	5	25,0
	151	100,0	82	100,0

- a. Les cotes S&P des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe (excluant les positions synthétiques de sociétés) composant le portefeuille 3 se répartissent comme suit :

Cote	31 décembre 2007	Date de création
	(par cote équivalente S&P)	(par cote analogue S&P)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
AAA	100,0	68,8
AA	-	23,4
A	-	7,8

Global Diversified Investment Grade Income Trust

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007 et 2006

- b. Les cotes de Moody's des titres adossés à des créances hypothécaires, à des créances mobilières et d'autres titres à revenu fixe composant le portefeuille 3 se répartissent comme suit :

Cote	31 décembre 2007	Date de création
	(par cote équivalente Moody's)	(par cote analogue Moody's)
	Pourcentage de l'actif	Pourcentage de l'actif
Aaa	100,0	68,1
Aa	-	22,9
A	-	9,0

- c. La Fiducie est exposée à des risques sur plusieurs tranches comportant différents points d'attache de cinq portefeuilles d'obligations adossées à des créances de sociétés sous-jacentes. Les obligations de référence sous-jacentes des obligations adossées à des créances synthétiques statiques de sociétés comportaient une cote moyenne pondérée de S&P de BBB/BBB- aux 31 décembre 2007 et 2006.